



BULLETIN MUNICIPAL

JANVIER 2023

Éditorial

Le conseil municipal se joint à moi pour vous présenter ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Nous aurons le plaisir de vous recevoir le **dimanche 29 janvier à 17h à la salle des fêtes** pour échanger autour d'une galette. Vous trouverez un peu plus loin le coupon réponse à nous retourner.

Vous trouverez également dans ce bulletin quelques informations diverses sur la vie de la commune.

Roland DETHOU

QUELQUES CHIFFRES

- Les dépenses et recettes de fonctionnement :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Dépenses courantes	100 325€	Excédent brut reporté	33 920€
Dépenses de personnel	110 021€	Impôts et taxes	165 748€
Virement à la section d'investissement	17 326€	Dotations et participations	54 718€
		Autres recettes de gestion courante	20 145€
Total général	227 672€	Total général	274 531€

- Les dépenses et recettes d'investissement :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Déficit d'investissement reporté	6 604 €	Excédent de fonctionnement	50 854€
Remboursement d'emprunts	4 081€	Virement section de fonctionnement	17 326€
Logiciels	2 270€	FCTVA	5 722€
Travaux	62 573€	Dotations	2 139€
Matériel, outillage, installation, mobilier	17 352€	Subventions	25 820€
Total général	92 880€	Total général	101 591€

TRAVAUX / ACHATS

- Réalisations 2022 :

	Montants (TTC)	Subventions
Voirie :		
- travaux de voirie	18 060,12€	8 366,00€
- mise en place d'une borne incendie à la route de Trébons	8 228,98€	4 800,00€
- achat panneaux de signalisation	5 069,02€	
Ecole :		
- travaux de charpente	636,00€	
- changement système de chauffage	17 803,32€	24 661,00€
- travaux isolation et placo	9 442,19€	
- travaux électrique	2 213,81€	
Technique :		
- achat d'un escalier	6 188,40€	
- mobilier	1 020,89€	
- cuve à gazole, godet	3 898,20€	
Divers achats : capteurs CO ² , blocs de secours, alarmes, aspirateur	7 090,12€	

- **Prévisions 2023 :**

- **Voirie**

- Mise en place d'un enrochement rue des acacias suite à l'éboulement d'une partie du talus.
- Maintien en l'état de la voirie (point à temps).

- **Divers**

- École : Changement des menuiseries salle de classe, hall d'entrée et toilettes.
- Services généraux : achat d'une tondeuse.

ECOLE



HORAIRES

Ecole :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h15 et de 14h à 16h30

Garderie :

De 7h30 à 8h35 et de 16h30 à 18h15

Service de restauration :

De 12h15 à 13h50.

Repas assurés par la CCHB.

Depuis la rentrée de septembre 2022, l'école d'Ordizan est composée de 24 élèves : 13 PS et 11 MS dont 11 enfants domiciliés à Ordizan, 12 enfants domiciliés à Trébons et 1 enfant domicilié à Neuilh. A partir de janvier 2023, il y aura 4 TPS qui viendront rejoindre les autres enfants et 1 PS qui partira.

Pour seconder l'enseignante Christine MONSIGNAC, l'équipe se compose de Fabienne PRUNET, Thibaut DETHOU et Véronique RAFFENAUD qui est venue remplacer Béatrice LEPOISSONNIER suite à son départ à la retraite au 31 décembre.

Concernant les oublis de tickets de cantine, nous autorisons seulement une semaine d'oublis de tickets soit 4 tickets. Au-delà de ce nombre de tickets manquants, votre enfant peut se voir refuser de manger à la cantine par le personnel. Vous pouvez acheter les tickets de cantine à la mairie aux horaires d'ouverture avec un paiement par chèque, en espèces ou bien par carte bancaire. Si vous n'avez pas la possibilité de vous rendre en mairie, vous pouvez demander à Véronique qu'elle vous récupère les tickets en lui donnant un chèque ou de l'espèce. Pour toute demande spécifique à ce sujet, vous pouvez contacter la mairie.

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

La Communauté de Communes de la Haute-Bigorre (CCHB), dont nous faisons partie avec 25 autres communes, propose divers services que l'on peut retrouver sur le site www.haute-bigorre.fr ; en voici des exemples :

☞ **Centre de loisirs communautaire** : pour toute inscription au centre de loisirs de Bagnères de Bigorre (pour les mercredis et vacances scolaires), il est nécessaire de se connecter sur le site www.haute-bigorre.fr (rubrique services CCHB - espace enfance/jeunesse - espace famille).

☞ **Portage des repas à domicile** : pour les personnes âgées de plus de 60 ans et/ou titulaires de l'AAH domiciliées dans les villages de la communauté des communes. Les renseignements pour ces services peuvent être pris auprès du CCAS de Bagnères de Bigorre au 05 62 91 06 41.

☞ **Transport à la demande** : transport pour tous les habitants de la Haute-Bigorre le mercredi et le samedi. La réservation est obligatoire et doit se faire au plus tard la veille avant 17h par téléphone au 0 800 65 65 00. Le tarif du billet est 2€ aller ou retour et 4€ aller/retour.

☞ **Sessions d'initiation à l'informatique** : des cours d'informatique en groupe sont proposés pour les personnes âgées de plus de 60 ans à la Maison France Services.

La Maison France Services permet de faciliter les démarches administratives des citoyens sur tout le territoire. La structure a pour principales missions : l'accueil, l'information et l'orientation du public, l'accompagnement des usagers dans leurs démarches administratives, dans l'utilisation des services en ligne des partenaires, et la mise en relation des usagers avec les partenaires. Pour plus de renseignements, voici leurs coordonnées : 30 avenue Géruzet à Bagnères, 05 62 90 42 02.

La collecte des ordures ménagères et du sélectif à Ordizan a lieu le **mardi matin une semaine sur deux pour les deux poubelles**. Des calendriers de collectes sont à votre disposition à la mairie si vous n'en avez pas. Vous pouvez également télécharger l'application gratuite SYMAT afin de disposer de toutes ces informations.

HORAIRES OUVERTURE DECHETERIES COMMUNAUTAIRES

Bagnères de Bigorre :

- Hiver (octobre à mars) : du lundi au vendredi 9h / 12h et 14h / 17h (fermée les jours fériés) ;
le samedi 8h30 / 12h et 13h30 / 17h (fermée les jours fériés) ;
- Été (avril à septembre) : du lundi au vendredi 9h / 12h et 14h / 17h30 (fermée les jours fériés) ;
le samedi 9h / 12 et 14h / 18h (fermée les jours fériés) ;

Aire de dépôt des déchets verts au site de La Gailleste :

du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Montgaillard et Campan :

- Hiver (octobre à mars) : mardi, mercredi 9h / 12h et 14h / 17h (fermée les jours fériés) ;
le samedi 8h30 / 12 et 13h30 / 17h (fermée les jours fériés) ;
- Été (avril à septembre) : mardi, mercredi, 9h / 12h et 14h / 17h30 (fermée les jours fériés) ;
le samedi 9h / 12 et 14h / 18h (fermée les jours fériés).

Dans le courant du 1^{er} trimestre, l'accès aux déchetteries se fera à l'aide de la carte qui vous a été distribuée.

LES RENDEZ-VOUS REGULIERS

A Ordizan, il est possible de **participer à l'organisation d'animations** (Comité des fêtes), **chanter** (Chorale Eths Olatèrs d'Ordizan), **faire du vélo** (Ordizan Cyclo Club), **chasser** (Association de chasse d'Ordizan), **s'occuper des enfants et s'amuser** (Association des parents d'élèves Les Marm'OT), **courir** (Running Club Ordizan), **jouer au rugby flag** (Eths Zebinaths). Une association extérieure propose également des cours de **yoga** le mardi matin à la salle des fêtes. La liste des personnes à contacter pour ces activités est disponible en mairie.

Une **bibliothèque** municipale est également ouverte le lundi de 17h à 18h30 pour tous (prêt gratuit de livres, CD et DVD). Le jeudi après-midi, des **jeux** y sont proposés à partir de 14h (belote, scrabble, rummikub...).

RECENSEMENT MILITAIRE

Les garçons et les filles doivent **se faire recenser à la mairie du domicile à compter du jour des 16 ans et dans les trois mois qui suivent l'anniversaire**. Une attestation sera remise par la mairie et sera utile pour diverses inscriptions (examens, permis de conduire, concours administratifs...). Les jeunes seront également convoqués pour se rendre à la Journée défense et citoyenneté.

PLUi

Comme vous le savez, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est en cours d'élaboration. Des réunions publiques d'information vont être programmées, nous ne manquerons pas de vous le faire savoir. Nous vous rappelons qu'un registre de concertation est disponible en mairie afin de recueillir vos observations.

DIVERS

- **Panneau Pocket** : Au service des habitants avant tout, l'application gratuite Panneau Pocket vous permet de recevoir les notifications dès que la Mairie publie diverses informations vous concernant.
- **Réservation de salles** : Pour effectuer vos demandes de location de salles (salle des fêtes ou salle de la mairie), il vous suffit d'aller sur le lien suivant : ordizan.planning-agenda.fr.
- **Location salle des fêtes** : suite à de très fortes augmentations des coûts de l'énergie, nous avons décidé de modifier les tarifs de location de la salle des fêtes à compter du 1^{er} janvier 2023. Pour avoir de plus amples renseignements sur ces tarifs, vous pouvez vous rapprocher de la mairie.

• **Coupe de bois** : Une nouvelle coupe de bois devrait être proposée cette année. Dès que nous aurons établi le plan d'affouage avec l'ONF, un document vous permettra de vous inscrire si vous êtes intéressés.

• **Eclairage public** : Comme vous avez pu le remarquer, afin de faire des économies d'énergie, nous avons décidé d'éteindre l'éclairage public la nuit de 00h à 05h. Des panneaux de signalisation ont été mis en place afin d'en informer les riverains.

• **Panneau affichage place de l'Eglise** : nous avons pour projet de refaire le panneau d'affichage situé à la place de l'Eglise suite à une évolution des informations indiquées dessus. Par conséquent, si vous êtes auto-entrepreneur ou que vous avez une société et que vous souhaitez faire apparaître vos coordonnées sur ce panneau moyennant la somme de 30€, merci de vous rapprocher de la mairie afin de laisser les informations nécessaires pour la réalisation de ce nouveau panneau.



• **Columbarium** : Nous envisageons de doter le cimetière d'un columbarium. A cet effet, et pour le dimensionner, nous vous demandons de vous faire connaître si vous êtes intéressés par l'achat d'une concession.

• **Ordinateur** : Un ordinateur est à disposition des administrés de la commune afin de vous permettre d'effectuer vos démarches administratives en ligne. Il est possible de venir l'utiliser aux horaires d'ouverture de la mairie.

INFOS PRATIQUES

HORAIRES D'OUVERTURE

LUNDI	8h / 12h
MERCREDI	14h / 18h
VENDREDI	8h / 12h

Permanence des élus : lundi de 18h30 à 19h30

COORDONNEES

2 place de l'Eglise 65200 ORDIZAN

☎ 05 62 95 31 27 / 06 44 14 44 96

✉ mairie.ordizan@wanadoo.fr

💻 www.ordizan.fr

CARNET



Ils sont nés en 2022

ABDALLAH Timovsuntz
FAIVRE-MAÇON Adriel
JUMERE-LOUGRAND Louise
SARMIENTO GARCIA Mel
VIGNES Léonard



Ils se sont dit oui 2022

LOZES Florian et
MAHOT Magalie
MENGELLE Marvin et
FILIPOZZI Marie



Ils nous ont quittés en 2022

BEARD Denis
BIDALOT Denise
BYWALSKA Patrick
CHARLOT Bernard



Cérémonie des Vœux - A remettre à la mairie au plus tard le 23 janvier 2023

NOM : _____ Prénom _____

Adresse : _____

N° téléphone : __ / __ / __ / __ / __

Courriel : _____ @ _____

Nombre de personnes présentes : _____